

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 01 mars 2018 à 19 heures 30 minutes  
Salle du Châtelet - La Flocellière - SEVREMONT

## Présents :

M. AUGER Hervé, Mme BILLEAUD Hélène, M. BRILLANCEAU Jean-Clair, Mme BURCH Marie-Christine, M. COUTAND Olivier, Mme COUTANT Caroline, M. DENIAU Jacques, M. DENYSE Alain, Mme DUBIN Nathalie, Mme GIRAUD Chantal, M. HERITEAU Antoine, M. HUFFETEAU Thomas, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, Mme MOREAU Corinne, M. MOUSSET Yves-Marie, Mme PASCAL Sophie, M. PUAU Hervé, Mme RANTIERE Charlène, M. RAUTURIER Dominique, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROBIN Laurent, M. ROTURIER Jean-Marc, M. ROY Claude, M. ROY Jean-Louis, Mme SACHOT Anne, Mme SARRAZIN Marina, Mme SOULARD Sophie, M. TEILLET Francis, M. TETAUD Francis

## Procuration(s) :

Mme AMIAUD Françoise donne pouvoir à Mme SACHOT Anne, M. BROUSSEAU Frédéric donne pouvoir à Mme SARRAZIN Marina, M. CHARBONNEAU Joël donne pouvoir à M. COUTAND Olivier, M. HUVELIN Michel donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, M. MEUNIER Dominique donne pouvoir à M. AUGER Hervé, M. SCHMUTZ Alain donne pouvoir à M. DENIAU Jacques

## Absent(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BOTTON Sandrine, M. CLAIRGEAUX Eric, M. FORTIN Didier, M. GAUCHAS Didier, Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. PAILLAT Jean-Noël, Mme PUAUD Sandrine, M. SACHOT Jean

## Excusé(s) :

Mme AMIAUD Françoise, M. BROUSSEAU Frédéric, M. CHARBONNEAU Joël, M. GOMES Afonso, M. HUVELIN Michel, Mme JAUZELON Isabelle, Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Aurélie, Mme MARIA Françoise, M. MEUNIER Dominique, M. PASQUEREAU Johann, M. PIGNON Joseph, M. POUPLIN Michel, M. RAPIN Dominique, Mme RAPIN Manuela, Mme ROLAIS Myriam, M. SCHMUTZ Alain

Secrétaire de séance : Mme RANTIERE Charlène

Président de séance : M. MARTINEAU Bernard

## **1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2018**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la réunion en séance publique du 8 février 2018 à 19h30.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ce procès-verbal.

## **2 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Laurent GUILLOTON a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal délégué par lettre en date du 30 janvier 2018. Par conséquent, il n'est plus membre du Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire indique que lors de la séance du 4 janvier 2016, le conseil municipal a fixé à 16 le nombre de membres au sein du CCAS : 8 membres désignés au sein du conseil municipal, 8 membres extérieurs au Conseil Municipal.

Il convient, suite à sa démission, de pourvoir au remplacement de Laurent GUILLOTON.

Toutefois, une incertitude juridique demeure concernant les modalités de remplacement d'un membre du CCAS

*Retirée*

*Cette délibération sera mise au vote lors de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2018.*

### 3 - D01.03.2018 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur le Maire présente les résultats du compte de gestion 2017, transmis par le trésorier et retraçant les opérations du budget communal.

#### BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	4 091 510,93 €	Dépenses réalisées :	5 028 952,98 €
Recettes réalisées :	5 371 235,78 €	Recettes réalisées :	5 706 351,42 €
Excédent reporté 2016 :	463 888,82 €	Déficit reporté 2016 :	1 012 087,25 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>1 743 613,67 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 334 688,81 €</b>

#### BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	280 021,46 €	Dépenses réalisées :	349 853,68 €
Recettes réalisées :	322 672,51 €	Recettes réalisées :	308 135,64 €
Excédent reporté 2016 :	177 402,72 €	Excédent reporté 2016 :	17 751,99 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>220 053,77 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 23 966,05 €</b>

#### BUDGET ATELIERS RELAIS

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	443 000,35 €	Dépenses réalisées :	428 846,39 €
Recettes réalisées :	480 296,41 €	Recettes réalisées :	478 338,99 €
Excédent reporté 2016 :	36 618,73 €	Déficit reporté 2016 :	23 931,44 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>73 914,79 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>25 561,16 €</b>

#### BUDGET BUREAUX PLACE DU SOMMET

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	0 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
Excédent reporté 2016 :	2 014,03 €	Déficit reporté 2016 :	0 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>2 014,03 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>

#### BUDGET COMMERCES

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	15 753,56 €	Dépenses réalisées :	90 753,93 €
Recettes réalisées :	74 910,88 €	Recettes réalisées :	50 234,98 €
Excédent reporté 2016 :	86 676,46 €	Déficit reporté 2016 :	49 830,98 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>145 833,78 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 90 349,93 €</b>

– **BUDGET ZA EPAUD**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	0 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
Déficit reporté 2016 :	0,04 €	Déficit reporté 2016 :	34 507,43 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 0,04 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 34 507,43 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT LES VERSENNES**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	348 740,70 €	Dépenses réalisées :	364 972,10 €
Recettes réalisées :	358 736,68 €	Recettes réalisées :	605 142,12 €
Excédent reporté 2016 :	47 751,92 €	Déficit reporté 2016 :	345 142,12 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>57 747,90 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 104 972,10 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT RUISSEAU DE COMPENCE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	63 453,09 €	Dépenses réalisées :	45 844,68 €
Recettes réalisées :	68 280,68 €	Recettes réalisées :	63 451,03 €
Excédent reporté 2016 :	83 872,79 €	Déficit reporté 2016 :	63 451,03 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>88 700,38 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 45 844,68 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT DU BOIS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	0 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
Excédent reporté 2016 :	0 €	Déficit reporté 2016 :	39 723,35 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 39 723,35 €</b>

– **BUDGET EXTENSION LOTISSEMENT DU BOIS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	214 066,47 €	Dépenses réalisées :	209 397,86 €
Recettes réalisées :	212 693,38 €	Recettes réalisées :	207 475,21 €
Excédent reporté 2016 :	47 022,23 €	Déficit reporté 2016 :	12 475,21 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>45 649,14 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 14 397,86 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT CASTEL AVENIR**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	208 168,13 €	Dépenses réalisées :	165 762,82 €

Recettes réalisées :	165 763,20 €	Recettes réalisées :	97 092,77 €
Déficit reporté 2016	16 876,89 €	Déficit reporté 2016	97 092,77 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 59 281,82 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 165 762,82 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT DE LA GIRAUDERIE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	413 395,15 €	Dépenses réalisées :	315 768,31 €
Recettes réalisées :	315 769,28 €	Recettes réalisées :	169 296,08 €
Excédent reporté 2016 :	0 €	Déficit reporté 2016 :	169 296,08 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 97 625,87 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 315 768,31 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT LE VERGER**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	950 €	Dépenses réalisées :	950 €
Recettes réalisées :	950 €	Recettes réalisées :	0 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 950 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT LE BESSEC**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	19 315 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 19 315 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, les résultats du compte de gestion 2017.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**4 - D02.03.2018 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Conformément à l'article L-2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal a élu son président de séance en la personne de Antoine HERITEAU.

Monsieur le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2017 retraçant les opérations du budget communal.

– **BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	4 091 510,93 €	Dépenses réalisées :	5 028 952,98 €
Recettes réalisées :	5 371 235,78 €	Recettes réalisées :	5 706 351,42 €
Excédent reporté 2016 :	463 888,82 €	Déficit reporté 2016 :	1 012 087,25 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>1 743 613,67 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 334 688,81 €</b>
		<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>- 730 277,74 €</b>

– **BUDGET ASSAINISSEMENT**

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	280 021,46 €	Dépenses réalisées :	349 853,68 €
Recettes réalisées :	322 672,51 €	Recettes réalisées :	308 135,64 €
Excédent reporté 2016 :	177 402,72 €	Excédent reporté 2016 :	17 751,99 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>220 053,77 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 23 966,05 €</b>

– **BUDGET ATELIERS RELAIS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	443 000,35 €	Dépenses réalisées :	428 846,39 €
Recettes réalisées :	480 296,41 €	Recettes réalisées :	478 338,99 €
Excédent reporté 2016 :	36 618,73 €	Déficit reporté 2016 :	23 931,44 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>73 914,79 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>25 561,16 €</b>

– **BUDGET BUREAUX PLACE DU SOMMET**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	0 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
Excédent reporté 2016 :	2 014,03 €	Déficit reporté 2016 :	0 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>2 014,03 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>

– **BUDGET COMMERCES**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	15 753,56 €	Dépenses réalisées :	90 753,93 €
Recettes réalisées :	74 910,88 €	Recettes réalisées :	50 234,98 €
Excédent reporté 2016 :	86 676,46 €	Déficit reporté 2016 :	49 830,98 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>145 833,78 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 90 349,93 €</b>

– **BUDGET ZA EPAUD**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	0 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
Déficit reporté 2016 :	0,04 €	Déficit reporté 2016 :	34 507,43 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 0,04 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 34 507,43 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT LES VERSENNES**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	348 740,70 €	Dépenses réalisées :	364 972,10 €
Recettes réalisées :	358 736,68 €	Recettes réalisées :	605 142,12 €
Excédent reporté 2016 :	47 751,92 €	Déficit reporté 2016 :	345 142,12 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>57 747,90 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 104 972,10 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT RUISSEAU DE COMPENCE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
---------------------------	--	--------------------------	--

Dépenses réalisées :	63 453,09 €	Dépenses réalisées :	45 844,68 €
Recettes réalisées :	68 280,68 €	Recettes réalisées :	63 451,03 €
Excédent reporté 2016 :	83 872,79 €	Déficit reporté 2016 :	63 451,03 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>88 700,38 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 45 844,68 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT DU BOIS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	0 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
Excédent reporté 2016 :	0 €	Déficit reporté 2016 :	39 723,35 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 39 723,35 €</b>

– **BUDGET EXTENSION LOTISSEMENT DU BOIS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	214 066,47 €	Dépenses réalisées :	209 397,86 €
Recettes réalisées :	212 693,38 €	Recettes réalisées :	207 475,21 €
Excédent reporté 2016 :	47 022,23 €	Déficit reporté 2016 :	12 475,21 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>45 649,14 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 14 397,86 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT CASTEL AVENIR**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	208 168,13 €	Dépenses réalisées :	165 762,82 €
Recettes réalisées :	165 763,20 €	Recettes réalisées :	97 092,77 €
Déficit reporté 2016	16 876,89 €	Déficit reporté 2016	97 092,77 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 59 281,82 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 165 762,82 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT DE LA GIRAUDERIE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	413 395,15 €	Dépenses réalisées :	315 768,31 €
Recettes réalisées :	315 769,28 €	Recettes réalisées :	169 296,08 €
Excédent reporté 2016 :	0 €	Déficit reporté 2016 :	169 296,08 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 97 625,87 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 315 768,31 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT LE VERGER**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	950 €	Dépenses réalisées :	950 €
Recettes réalisées :	950 €	Recettes réalisées :	0 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 950 €</b>

– **BUDGET LOTISSEMENT LE BESSEC**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses réalisées :	19 315 €	Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €	Recettes réalisées :	0 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>- 19 315 €</b>	<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>0 €</b>

Bernard MARTINEAU, Maire de Sèvremont, se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, le compte administratif de l'année 2017.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **5 - D03.03.2018 - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE LA COMMUNE DE SEVREMONT EN 2017**

Monsieur le Maire rappelle que l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales dispose que « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.* ».

Il présente ce bilan au Conseil Municipal :

- Acquisition

Néant

- Cession

Parcelle C 1607 d'une surface de 151 m<sup>2</sup> au prix de 3 020 euros vendue à Monsieur et Madame Didier Rapin

Monsieur le Maire propose d'approuver ce bilan.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **6 - D04.03.2018 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017**

Au vu des comptes administratifs 2017, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

Budgets	Résultat de la section de fonctionnement en euros	Besoin d'investissement			Affectation des résultats				
		Résultat de la section d'investissement en euros	Solde des restes à réaliser en euros	Total en euros	D 002 (fct)	R 002 (fct)	D 001 (inv)	R 001 (inv)	R 1068 (inv)
Principal	1 743 613,67 €	- 334 688,81 €	- 730 277,74 €	-1 064 966,55 €		678 647,12 €	-334 688,81 €		1 064 966,55 €
Assainissement	220 053,77 €	- 23 966,05 €		- 23 966,05 €		196 087,72 €	- 23 966,05 €		23 966,05 €
Ateliers relais	73 914,79 €	31 561,16 €		31 561,16 €		73 914,79 €		31 561,16 €	
Bureaux place du sommet	2 014,03 €	- €		- €		2 014,03 €			
Commerces	145 833,78 €	- 90 349,93 €		- 90 349,93 €		55 483,85 €	- 90 349,93 €		90 349,93 €
Les Versennes	57 747,90 €	- 104 972,10 €		- 104 972,10 €		57 747,90 €	-104 972,10 €		
Ruisseau de Compencé	88 700,38 €	- 45 844,68 €		- 45 844,68 €		88 700,38 €	- 45 844,68 €		
Le Bois	- €	- 39 723,35 €		- 39 723,35 €			- 39 723,35 €		
Le Bois (extension)	45 649,14 €	- 14 397,86 €		- 14 397,86 €		45 649,14 €	- 14 397,86 €		
Castel Avenir	- 59 279,82 €	- 165 762,82 €		- 165 762,82 €	-59 279,82 €		-165 762,82 €		
Girauderie	- 97 625,87 €	- 315 768,31 €		- 315 768,31 €	-97 625,87 €		-315 768,31 €		
Le Verger	- €	- 950,00 €		- 950,00 €			- 950,00 €		
Le Bessec	- 19 315,00 €	- €		- €	-19 315,00 €				

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à émettre les titres correspondants.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **7 - D05.03.2018 - ENGAGEMENT DES DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Monsieur le Maire rappelle que l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que « l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. La limite fixée par l'article précédent est de **1 247 494,61 €** (25 % de 4 989 978,44 €).

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'engager et de mandater les dépenses suivantes :

Opération 060, opération 2151 : 1 000 €

Opération 065, compte 2121 : 1 400 €

Compte 2111 : 19 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses ci-dessus.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **8 - DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

##### **– Concession de terrain :**

*Cimetière de La Flocellière :*

DECISION 009/2018

Concession de terrain 2018-02 - Monsieur le Maire décide d'accorder, dans le cimetière communal, au nom de Paul BECOT, une concession de 50 ans à compter du 29 janvier 2018



DECISION 010/2018

Concession de terrain 2018-03 - Monsieur le Maire décide d'accorder, dans le cimetière communal, au nom de Michel MARTINEAU, une concession de 50 ans à compter du 12 février 2018

DECISION 011/2018

Concession de terrain 2018-04 - Monsieur le Maire décide d'accorder, dans le cimetière communal, au nom de Gustave MARTINEAU, une concession de 50 ans à compter du 12 février 2018

DECISION 012/2018

Concession de terrain 2018-05 - Monsieur le Maire décide d'accorder, dans le cimetière communal, au nom de Thierry LUMINEAU, une concession de 50 ans à compter du 12 février 2018

DECISION 013/2018

Concession de terrain 2018-06 - Monsieur le Maire décide d'accorder, dans le cimetière communal au nom de Thierry LUMINEAU, une concession de 50 ans à compter du 12 février 2018

– **DIA**

***La Flocellière :***

DECISION 014/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section D 1057, appartenant à Françoise GOZZI, d'une contenance de 04a 67ca

DECISION 015/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section D 329, appartenant à Philippe GOZZI, d'une contenance de 01a 57ca

DECISION 016/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section C 1353, appartenant à RAUTUREAU Freddy et Jessica, d'une contenance de 11a 24ca

DECISION 017/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section E 967, appartenant aux consorts BLANCHARD, d'une contenance de 10a 20ca

DECISION 018/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter les parcelles cadastrées section E 951 et 952, appartenant à Joseph BLANCHARD, d'une contenance de 06a 10ca

DECISION 019/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section E 958, appartenant à Liliane OBERSON, d'une contenance de 02a 45ca

DECISION 024/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section C 1007, appartenant à Isabelle et Denis OERTHER, d'une contenance de 14a 10ca

***Saint-Michel-Mont-Mercure :***

DECISION 020/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section AB 256, appartenant à Paul BOTTON, d'une contenance de 05a 73ca

DECISION 021/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section ZT 385, appartenant à M. et Mme Denis FORTIN, d'une contenance de 16ca

DECISION 022/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter la parcelle cadastrée section ZT 392, appartenant à M. et Mme Joseph FORTIN, d'une contenance de 16ca

DECISION 025/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter les parcelles cadastrées ZR 111, 113 et 115, appartenant aux Consorts RAPIN, d'une contenance de 05a 45ca

***La Pommeraiie-sur-Sèvre :***

DECISION 023/2018

Monsieur le Maire renonce à préempter les parcelles cadastrées section A 271 et 322, appartenant à Christophe DULAIS, d'une contenance de 02a 46ca

DECISION 026/2018

– **Etude de faisabilité pour la pré-programmation, la réhabilitation et l'extension de deux bâtiments et l'aménagement de leurs abords sur la commune déléguée de La Flocellière :**

Monsieur le Maire décide de confier le marché d'étude de faisabilité pour la pré-programmation, la réhabilitation et l'extension de deux bâtiments et l'aménagement de leurs abords sur la commune déléguée de La Flocellière à la société Atelier Sites et Projets pour un montant de 21 000 euros TTC

DECISION 027/2018

– **Souscription d'une assurance dommages ouvrage pour les travaux de restructuration et d'extension de l'école publique Jacques Bereau :**

Monsieur le Maire décide de confier le marché d'assurance dommages ouvrage pour les travaux de restructuration et d'extension de l'école publique Jacques Bereau à la société Groupama pour un montant de 4 941,27 euros TTC (missions dommages ouvrage obligatoire, dommages subis par les biens d'équipement, dommages immatériels survenus après réception, dommages aux existants)

DECISION 028/2018

– **Souscription d'une assurance dommages ouvrage pour la construction d'une maison médicale :**

Monsieur le Maire décide de confier le marché d'assurance dommages ouvrage pour les travaux de construction d'une maison médicale à la société Groupama pour un montant de 8 312,57 euros TTC (missions dommages ouvrage obligatoire, dommages subis par les biens d'équipement, dommages immatériels survenus après réception)

Fait à SEVREMONT  
Le Maire,



